



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

assurance vie

Question écrite n° 105376

### Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le projet de modification de régime des prélèvements sociaux appliqués aux contrats, notamment, d'assurance vie. Ces prélèvements, effectués lors des rachats, seraient désormais appliqués chaque année. Or, l'assurance vie est non seulement le placement préféré des Français, mais aussi une formidable réponse aux problèmes que pose le financement des futures retraites. En outre, l'épargne retraite nécessite la stabilité des mesures fiscales, conformément au principe de non-rétroactivité. En conséquence, il lui demande s'il envisage de réexaminer ce projet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Paillé](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 105376

**Rubrique :** Assurances

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 septembre 2006, page 9980